

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit février à dix-neuf heures et cinq minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à Ardres, sous la présidence de Monsieur Ludovic LOQUET, Maire, en suite de la convocation du douze février deux mille vingt-six.

Etaient présents : Ludovic LOQUET, Gilles COTTREZ, Sylvie BONNIERE, Bernard HENON, Sophie VANHAECKE, Joël VANDERPOTTE, Marie-Hélène LABRE, Christiane SPRIET, Pierre PREVOST, René DEMASSIEUX, Chantal BRISSAUD, Edwige THIRARD, Carine RENARD, Brigitte LEGRAND, Isabelle REGNAUT, Ludovic BAROUX, Maxime LEFIEF, Argentine PRUVOST et Anne-Sophie DEVOS.

Excusés avec pouvoir : Frédéric FEYS, Marie-Claude NEUVILLE, Véronique LANNOY, Christophe DUCROCQ, Nathalie BUCHE et Alexis BATAILLE qui avaient respectivement donné pouvoir à Ludovic LOQUET, Edwige THIRARD, Gilles COTTREZ, Sylvie BONNIERE, Bernard HENON et Maxime LEFIEF.

Absent : Olivier ROBE

Secrétaire de séance : Brigitte LEGRAND

La séance est ouverte à 19h05

Il est procédé à l'appel.

Le Quorum étant atteint, le Conseil a pu valablement délibérer.

Le procès-verbal du conseil municipal du neuf décembre deux mille vingt-cinq est unanimement approuvé.

FINANCES

D26-01 DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

Le Conseil Municipal prend acte

JEUNESSE

D26-02 MODALITES D'ORGANISATION DE L'ALSH ETE 2026

Adopté à l'unanimité

D26-03 PRECISIONS SUR LES TARIFS ALSH

Adopté à l'unanimité

ADMINISTRATION GENERALE

D26-04 CONVENTION RGPD AVEC LE CDG62 ET NOMINATION DES RÉFÉRENTS

Adopté à l'unanimité

D26-05 PUBLICITE DES DECISIONS DU MAIRE

Le Conseil Municipal prend acte

L'ordre du jour étant épuisé
La séance est levée à 20h08

La Secrétaire de Séance
Brigitte LEGRAND



Compte rendu à l'affichage
Conseil du 18.02.2026



Ludovic Loquet,

Maire d'Ardres